



## AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

En vue d'assurer les travaux de recensements, et saisie des données fiscales et édition et distribution des avis d'imposition des communes rurales ciblés par le Projet PIC2 dans les régions DIANA, ANOSY et ATSIMO ANDREFANA

Crédit IDA55640

AMI N° 025/2018/PIC2

Date de lancement : 15 Mars 2018

---

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer la mise en œuvre du Projet Pôles Intégrés de Croissance (PIC). Une partie des fonds servira aux paiements relatifs aux contrats de prestation de service cités en objet.
2. Le Projet PIC envisage de recruter des prestataires de service (cabinets, ONG, associations...) constitués légalement en vue de réaliser les recensements, et les saisies des données fiscales, l'édition et la distribution des avis d'imposition correspondants, pour les 69 communes cibles dans les trois Régions d'intervention du Projet, dont 18 communes pour la Région ANOSY ; 21 communes pour la Région Atsimo Andrefana et 30 communes pour la Région Diana.
3. Les prestations consistent à : (i) Recenser les contribuables des communes qui ne disposent pas de données fiscales (2 fokontany par commune) ; (ii) Saisir les données existantes pour les 18 communes cibles ; (iii) Editer les avis d'imposition en 3 exemplaires ; et (iv) Distribuer les avis d'imposition homologués.
4. Profils requis :
  - Ayant réalisés au moins 02 prestations réussies en recensement et saisie des données
  - Disposant ou capable de mettre en place une antenne opérationnelle au niveau des Chef-Lieu de District d'intervention
5. Le Projet PIC invite les prestataires admissibles à manifester leur intérêt à effectuer ces missions. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre : (i) une lettre de manifestation d'intérêt ; (ii) un dossier portant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services : brochures, références d'exécution de prestations analogues, disponibilité du personnel et de matériels nécessaires à l'opération, etc.... et (iii) Les documents administratifs à jour (Carte fiscale, carte statistique, récépissé de dépôts,...)
6. Les passations de marchés seront conduites conformément aux procédures définies dans les Directives « Passation des marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) par les Emprunteurs de la Banque Mondiale », édition Janvier 2011, révisée en Juillet 2014.
7. Les spécifications techniques de ces prestations sont disponibles au site web du Projet [www.pic.mg](http://www.pic.mg) sans engager le Projet ni sur leur forme ni sur leur contenu. Un prestataire peut se positionner pour plusieurs régions.
8. Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être déposés ou envoyés au plus tard le 30 mars 2018 à seize (16) heures à l'adresse suivante.

PROJET POLES INTEGRES DE CROISSANCE (PIC)

Immeuble ex-Maison de la Réunion – 2<sup>ème</sup> étage – Isoraka

101 – ANTANANARIVO MADAGASCAR

Téléphone : 22 367 77 / E-mail : [procurement@pic.mg](mailto:procurement@pic.mg) – Site web : [www.pic.mg](http://www.pic.mg)

avec la mention « AMI N° 025/2018/PIC2 recensement et saisie des données fiscales, et édition et distribution des avis d'imposition » spécifiant les Régions d'intervention souhaitées.